



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 19 octobre 2021 - À 18 h 15
Salle polyvalente de l'Espace Léopold DURBET – Hermillon
73300 LA TOUR-EN-MAURIENNE

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du 6 septembre 2021,
- 2- Associations Foncières Pastorales :
 - Election des délégués au sein du conseil municipal pour l'AFP « Les Câbles d'Hermillon »,
 - Election des délégués au sein du conseil municipal pour l'AFP de Le Châtel
- 3- Finances :
 - Décision modificative n°2 du budget principal
 - Décision modificative n°2 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement
 - Demande de subvention pour le projet de signalétique cycliste sur le col du Sapey et le col du Chaussy
 - Attribution de subvention à l'association SMS Cyclo
- 4- Personnel :
 - Renouvellement du contrat d'adjoint technique dans le cadre du Parcours Emploi Compétences
 - Création de postes d'agents recenseurs
 - Mise en œuvre de protection sociale complémentaire pour le risque « Prévoyance »
 - Indemnités de télétravail
 - Prime de fin d'année
 - Convention de recours à la mission de secrétariat de mairie itinérant du Centre de Gestion
 - Organisation du temps de travail
 - Modalités d'application du temps partiel
 - Instauration de la journée de solidarité
 - Instauration du compte épargne temps
 - Autorisations d'absence pour évènements familiaux
 - Présentation et approbation du règlement intérieur
- 5- Convention de financement d'un transport périscolaire entre le Syndicat du Pays de Maurienne, la Commune et la Région
- 6- Enquête publique : Carrière Martoïa
- 7- Travaux :
 - Avenant au marché de travaux de la rue du Four et rue Saint Martin – Hermillon
 - Avenant au marché de travaux « tranche 6 – requalification chef-lieu Pontamafrey »
- 8- Foncier :
 - Achat de parcelles consorts CHAMIOT
 - Vente de parcelles consorts DIDIER/HALLACK
- 9- Présentations et approbations des rapports 2020 :
 - du Syndicat Intercommunal d'Alimentation des Eaux de Moyenne Maurienne,
 - du Prix et de la qualité du service d'assainissement collectif de la Commune
 - du prix et de la qualité du service d'eau potable de la Commune
 - du prix et de la qualité du service de l'assainissement non-collectif de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan
- 10- Questions et informations diverses.

Yves DURBET,



Maire.